

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024 à 20 H 30

CONVOCACTION DU 25 JUIN 2024

## ORDRE DU JOUR

Apprentissage de la natation - école  
Mise à disposition d'un intervenant musique – école  
Fonds d'aide aux jeunes  
Subventions aux associations  
Loyers de la boulangerie  
Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public, pendant la période estivale  
Organisation du 14 juillet  
Travaux – projets - état d'avancement  
Comptes rendus syndicats et commissions  
Informations et questions diverses

<b>Quorum :</b> <b>Nombre de conseillers : 14</b> <b>Présents : 11</b> <b>Excusés : 1 dont 1 procuration</b> <b>Absents : 2</b>
---

**L'an deux mille vingt-quatre, le lundi premier juillet à vingt heures trente minutes**, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire**.

### Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, M. Sébastien THIROUARD (arrivé à 20h45), Mme Patricia HUET, Mme Laëtitia RAINOT-VALLÉE, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents :** M. Pascal BULOIS, Mme Aurélie LACROIX, Mme Émilie DAVIGNON (*pouvoir à Mme Laëtitia RAINOT-VALLÉE*)

Mme Laëtitia RAINOT-VALLÉE a été élu secrétaire de séance.

Après lecture du procès-verbal du 14 mai 2024, Mme le Maire et le secrétaire de séance du 14 mai 2024 sont invités à signer le registre.

### Ordre du jour

#### **Apprentissage de la natation – accès au bassin d'apprentissage d'Illiers Combray– délibération n°24-38**

Madame le Maire rappelle que, pour l'année scolaire 2023-2024, la classe de Mme VAMBRE a bénéficié de 10 séances d'apprentissage de la natation.

Sur le même principe que l'an passé, il est prévu 10 séances de natation pour les élèves de Mme Vambre pour l'année scolaire 2024-2025 entre septembre et décembre 2024 au bassin d'Illiers Combray. Le prix de la séance a augmenté de 5 € passant de 80 à 85 € pour l'année prochaine.

Mme le Maire donne lecture de la convention établie par la commune d'Illiers-Combray.

Le conseil municipal d'Unverre, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la convention proposée par la commune d'Illiers-Combray pour l'accueil de la classe de Mme VAMBRE pour l'année scolaire 2024-2025, à raison de 10 séances à 85,00€ la séance, telle qu'annexée à la présente,

**AUTORISE** Mme le Maire à signer ladite convention

**DONNE TOUS POUVOIRS** à Mme le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

#### **Communauté de communes du Grand Châteaudun – Enseignement artistique – mise à disposition d'un intervenant musique - délibération n°24-39**

Mme le Maire informe que la Communauté de Commune du Grand Châteaudun met Monsieur Frédéric PREAULT, à disposition de la commune d'Unverre afin d'exercer les fonctions d'assistant d'enseignement artistique, auprès des classes de l'école d'Unverre.

Cet intervenant musique, vient depuis quelques années au groupe scolaire des Sorbiers. Pour l'année scolaire 2023-2024 il est intervenu sur 16 semaines x 5 heures hebdomadaires x 48 euros + 1 représentation soit 5 heures supplémentaires x 48 euros = 4080 euros

Soit 85 heures d'intervention sur l'année scolaire pour un montant de 4080 euros.

Le coût de ces interventions reste à 48 euros/heure l'année prochaine, et ce depuis le 1er septembre 2022. Le fonctionnement reste également par semestre sur la base théorique de 16 semaines d'intervention + 1 représentation publique.

Le coût pour une heure par semaine sur 16 semaines + 1 représentation est donc de 816 euros (à multiplier par le nombre de classes concernées).

Le conseil municipal d'Unverre, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le projet tel qu'il est présenté.

**DECIDE** de refaire appel à un intervenant musical pour l'année scolaire 2024-2025

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document inhérent à ce projet.

*M. THIROUARD Sébastien arrive à 20h45.*

#### **Fonds d'aide aux jeunes - délibération n°24-40**

Mme le Maire explique que le dispositif du fonds départemental d'aide aux jeunes intervient pour aider financièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans dans le cadre d'un projet d'insertion sociale et professionnelle. Il participe aussi au financement d'actions collectives initiées par des structures d'insertion ou institutions publiques (missions locales, CCAS, associations...)

Le conseil municipal d'Unverre, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser une participation financière au département pour le Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J)

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à sa mise en place,

**DE FIXER** le montant de cette participation à hauteur de 320 €.

#### **Attribution des subventions aux associations - délibération n°24-41**

Mme le Maire rappelle que nous avons déjà abordé ce sujet lors des votes des budgets mais nous n'avons pas pris de délibération à proprement parler.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu l'approbation du compte de gestion du budget général de l'exercice 2023,

Vu l'approbation du compte administratif de l'exercice 2023,

Vu l'affectation des résultats,

Vu le projet de budget primitif du budget général pour l'exercice 2024,

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et la proposition d'attribution des subventions, figurant sur l'annexe IV – B1-7 du BP (*détail de l'article 6574*)

Amicale Pompiers Unverre	710 €
Les Vieilles Roues	320 €
Comité des Fêtes d'Unverre	320 €
Association Unverre Autrefois	320 €
Foyer Socio-Educatif du Collège de Brou	60 €
Visiteuses de Maison de Retraite (V.M.E.H.)	100 €
Groupement des Clubs du 3ème âge des cantons Authon/Brou	100 €
A.D.M.R. Brou	200 €
B.A.J.E. Brou Association Jeune Espoir	200 €
Assoc. Maison Familiale Rurale de Beaumont les Autels	60 €
Restos du Coeur de Châteaudun	200 €
Prévention Routière d'Eure et Loir	80 €
DIVERS	8 693 €
Assoc. Jeunes Sapeurs-Pompiers de Brou	50 €
Association de Gymnastique Volontaire d'Unverre (G.V.U.)	320 €
Association Théâtre en Herbe	320 €
Association La Clique d'Unverre	320 €
Club du 3ème Age	320 €
FNACA - Comité d'Unverre	320 €
Association des Parents d'Elèves	320 €
Association Echiquier Unverrois	320 €
Association Amis du jumelage	150 €
Fédération des amis du Perche	53 €

Association des Parents d'Elèves - Subvention Arbre de Noël	504 €
Association Autrement	320 €
Assoc. Maison Familiale Rurale de Mortagne-au-Perche	120 €
Association les Motivés de la Basket	200 €

Le conseil municipal d'Unverre, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** d'approuver l'attribution de subventions, comme ci-dessus.

### Loyers de la boulangerie - délibération n°24-42

Mme le Maire nous informe qu'il faut définir les loyers de la boulangerie pour le futur boulanger. Au vu des suggestions de ce dernier, Mme le Maire propose :

- Le 1<sup>er</sup> mois de loyer gratuit
- 800 € mensuel Hors taxes les trois premières années
- 1000 € mensuel Hors taxes à partir de la 4<sup>ème</sup> année

Le conseil municipal d'Unverre, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la proposition de Mme le Maire  
**AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document inhérent à ce projet.

### Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public pendant la période estivale – délibération n°24-43

Mme le Maire propose à l'assemblée de modifier les horaires d'ouverture au public de la mairie pour les mois de juillet et août afin d'améliorer l'organisation du travail des agents administratifs.

Elle propose les horaires suivants :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14 h 00 à 17 h 30**

**La mairie sera** donc fermée les mercredis, samedis et dimanches et tous les matins.

Laissant ainsi plus de temps à l'agent en mairie d'avancer également sur les dossiers de sa collègue permettant un meilleur remplacement pendant la période de congés.

Le conseil municipal d'Unverre, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie, pendant la période estivale, tels que proposés. Ils s'appliqueront à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2024**.

**DONNE** tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

### Organisation du 14 juillet

08h00 : Préparatifs du 14 juillet

11h00 : Départ de la mairie pour la cérémonie au monument aux morts suivi du Vin d'honneur

16h00 : Jeux sur la prairie près du stade

(mölkky, palet, fléchettes...) goûter offert

20h : Buffet Campagnard

- plateau adulte 14 euros (boisson comprise)
- plateau enfant 10 euros (boisson comprise)

Traiteur : « La Spirale Gourmande »

Date limite d'inscription en mairie avec paiement : 04/07

20h30 : Animation musicale avec « Les Copains d'Accords 28 »

22h15 : Retraite aux flambeaux

23h00 : Feu d'Artifice en musique

Lundi matin dès 8h00 : rangement

### Travaux – projets - état d'avancement

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Mme le Maire nous informe que la préfecture a procédé au mandatement d'une somme de 13 171.50€ représentant l'avance de 30% sur la subvention de 43 905€ qui nous avait été allouée pour la rénovation et l'aménagement de l'ancienne école en salles associatives.

Subvention d'Énergie Eure-et-Loir

Mme le Maire nous informe qu'Énergie Eure-et-Loir nous a mandaté la somme de 17 600€ pour les travaux d'isolation intérieure, le remplacement des menuiseries et l'installation d'une chaudière à granulés à la boulangerie et son logement.

Les salles associatives : Mme le Maire a contacté M. Legoff pour lui signifier notre mécontentement pour les travaux. En effet, une entreprise devait finir les toilettes publiques puis les nettoyer et personne n'est venu. De plus, les travaux aux salles associatives sont complètement à l'arrêt. Nous devons attendre que l'électricien intervienne pour

que les travaux redémarrent.

Les chemins : les travaux pour les 5 chemins qui étaient prévus au programme 2024 (réfection voirie communale) sont finis.

Le SMAR a installé des détecteurs de crues au niveau des 2 ponts d'Unverre depuis peu. Selon la montée de l'eau, ça permet de prévenir en amont.

### **Compte rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations :**

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du conseil municipal n°20-40 du 25 mai 2020,

Mme le Maire informe les membres présents qu'elle a accepté :

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du conseil municipal n°20-40 du 25 mai 2020,

Mme le Maire informe les membres présents qu'elle a accepté :

- le devis n°ET001845 de l'entreprise SAS GARAGE JERÔME PICHARD pour la réparation de la portière avant-gauche du camion Nissan d'un montant de 293.72 € TTC
- le devis n°240497-1 de l'entreprise PIGEON TP CENTRE IDF pour la réfection du trottoir rue Félix Lejars d'un montant de 2 653.73€ TTC
- le devis n° 2024-15 de l'entreprise TMFCT pour la conception, fourniture, installation de pièce en acier galvanisé pour adaptation de la passerelle de vannage d'un montant de 780€ TTC
- le devis n° 0000004 de l'entreprise SMA 28 pour l'achat d'une épilucheuse à pommes de terre pour la cantine d'un montant de 700 € TTC
- le devis de l'entreprise CARS LECUYER pour le trajet de l'école au collège de Brou d'un montant de 138 € TTC
- De FLEURS A JARDINS pour l'achat de fleurs pour la cérémonie de mariage du 08 juin 2024 d'un montant de 18.50 € TTC
- De FLEURS A JARDINS pour l'achat d'une gerbe pour la cérémonie commémorative « Unverre se souvient » d'un montant de 70 € TTC
- le devis n°73433 de l'entreprise SOLFA CARBURANTS pour l'achat de gazoil et GNR d'un montant de 6017.28 € TTC
- le devis n° 41657 de l'entreprise METALO LEXICLIC pour la commande livres et de fichiers d'exercices pour la classe de M. Meunier d'un montant de 481.50€ TTC
- le devis n°73473 de l'entreprise SOLFA CARBURANTS pour l'achat de 2 cartons de cartouches à graisse haute température pour un montant de 190.78 € TTC
- le devis n° DE24013 de l'entreprise TECHNIPIECES pour l'achat d'une brosse de désherbage d'un montant de 279.67 € TTC
- le devis de l'entreprise CARS LECUYER pour le trajet école-piscine d'Illiers-Combray pour l'année scolaire 2024-2025 d'un montant de 255 € TTC
- le devis n°I-24-06-18 de l'entreprise J'NET NETTOYAGE pour le nettoyage des vitres intérieur/extérieur pour les écoles d'un montant de 654.67 € TTC
- le devis n° I-24-06-19 de l'entreprise J'NET NETTOYAGE pour le nettoyage des vitres intérieur/extérieur pour la salle des fêtes d'un montant de 195.48 € TTC
- le contrat d'engagement d'AMUSICALL pour l'animation musicale du 14 juillet 2024 avec un groupe de 4 musiciens amateurs « Les Copains d'accords 28 » d'un montant de 420 €
- le devis n°DW0014494 de la société JPG pour l'achat de fournitures administratives pour la mairie d'un montant de 87.62 € TTC
- le devis n°29-763-688-2 de la société BRUNEAU pour l'achat de fournitures administratives pour la mairie ainsi qu'un grand tapis pour l'entrée de la mairie d'un montant de 314.58 € TTC
- le devis n°DV341 de LA LIBRAIRIE DU COIN pour l'achat de fichiers et cahiers de problème pour la classe de M. Meunier d'un montant de 260.61€ TTC.

### **Comptes rendus syndicats et commissions**

Compte rendu de la réunion SMO du 24 juin :

- Avenant pour l'étude patrimoniale eau potable : besoin d'expertiser du réseau non budgété initialement
- Avenant pour l'étude patrimoniale assainissement : besoin d'expertiser du réseau supplémentaire
- Attribution du marché pour le réseau eau potable Dampierre à la Plumerie
- Convention signée avec le grand Châteaudun pour que ce soit le SMO qui appelle la redevance des assainissements non collectifs pour les abonnés qui en acquittent une

Compte rendu de la réunion SMO du 28 juin :

- Étude patrimoniale diligentée par le Grand Châteaudun pour rechercher des fuites nocturnes autour du moulin à vent
- Forage à Bellevue
- Remplissage de la bêche à Bellevue

Mme Stéphanie HOUSSAYE nous donne le compte rendu de la réunion du SICTOM :

- Bilan sur l'année écoulée
- Recrutement suite à un départ à la retraite
- La déchetterie d'Illiers-Combray a ouvert depuis le mois de mai et tout se passe très bien
- Les gens ne trient pas encore assez leurs ordures. Il y eu de l'évolution mais pas suffisamment
- Suite à la campagne des composteurs, on est passé de 50 à 200 composteurs

Mme Céline SAINT LO nous fait le compte rendu du conseil d'école de juin :

- 129 élèves prévus pour la rentrée prochaine dont 2 TPS (toute petite section)
- Il y aura 6 classes : 1 TPS/PS/MS, 1 MS/GS, 1 CP, 1 CE1/CE2, 1 CM1, 1 CM2
- Nous repartons sur une semaine de 4 jours pour la rentrée
- Du 26 au 30 août 2024, stage à l'école de 9H à 12H
- Les enfants de CM1/CM2 se sont inscrits au concours écoloustics, concours organisé pour les sensibiliser aux enjeux énergétiques de demain. Ils ont présenté leur projet et Territoire énergie a récompensé chacun d'entre eux avec un chèque cadeau de 20 €, des petits cadeaux et pour l'école un chèque cadeau de 200€.

### Informations et questions diverses :

Remerciements de Mme la Présidente du club du 3<sup>ème</sup> âge pour notre participation à leur journée interclubs

L'auto moto club Fertois est venu déjeuner le dimanche 23 juin avant d'aller visiter le musée école. Nous leur avons prêté la salle des fêtes du bas afin qu'ils puissent déjeuner à l'abri. Pour nous remercier, l'auto moto club Fertois nous a fait un chèque de 50 euros destiné à une association de notre choix. C'est donc l'association « Unverre Autrefois » qui en a bénéficié.

Le photocopieur de l'école a été changé. Polémique sur les nouveaux quotas de photocopies, mauvaise compréhension. Des photocopies ont été rajoutées pour éviter les dépassements.

### TOUR DE TABLE

Mme Maryvonne THOUSEAU demande si l'ancienne poste intéresse quelqu'un, Mme le Maire l'informe qu'avant de relouer, il faut faire le revêtement de sol.

Mme Stéphanie HOUSSAYE demande si à Unverre, nous comptons mettre en place une mutuelle communale. Mme le Maire a informé le conseil qu'il n'était pas question de privilégier une assurance plutôt qu'une autre et que c'est aux gens eux-mêmes de faire jouer la concurrence afin d'obtenir des tarifs avantageux. M. Nicolas LIGNEAU a également fait remarquer que d'après lui ce n'était pas le rôle de la mairie.

Mme Patricia HUET nous informe qu'au chemin du Goutier, il y a des herbes qui poussent et qui détruisent la route qui a été refaite. Mme Patricia HUET demande également si ses nouveaux voisins doivent se présenter en mairie.

Prochaine séance le 09 septembre à 20h00

Séance levée à 23H10

**Rappel des délibérations prises lors de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024 (conformément à l'article R 2121-9 du CGCT)**

24-38	Apprentissage de la natation – accès au bassin d'apprentissage d'Illiers Combray
24-39	Communauté de communes du Grand Châteaudun – Enseignement artistique – mise à disposition d'un intervenant musique
24-40	Fonds d'aide aux jeunes
24-41	Attribution des subventions aux associations
24-42	Loyers de la boulangerie
24-43	Modification des horaires d'ouverture de la mairie au public pendant la période estivale

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 1<sup>er</sup> juillet 2024 à 20 H 30

Le Maire,  
Mme Marie-Dominique PINOS



Le Secrétaire de séance,  
Mme Laëtitia RAINOT VALLÉE

